



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

**Région  
Nouvelle-Aquitaine**

## DEMANDE DE FINANCEMENT COLLECTIF POUR UNE ACTION DE FORMATION 2016

**Document à faire parvenir au plus tard 10 jours  
avant le début de la formation**

Référence dossier :

*(cadre réservé au Conseil de la Formation)*

### ORGANISME DEMANDEUR

Organisme : .....  
N° déclaration d'activité : .....  
N° SIRET : .....  
Adresse : .....  
.....  
Code postal : ..... Ville .....  
Tél : ..... Fax : .....  
Email : .....  
Personne à contacter : .....

### PIÈCES A JOINDRE

- Devis ou convention de formation,
- Programme pédagogique détaillé par journée de formation et le calendrier des jours de formation avec les horaires,
- Extrait d'inscription au Répertoire des Métiers (D1) de moins de 3 mois, (y compris pour les conjoints collaborateurs)
- Attestation sur l'honneur pour les auxiliaires familiaux.

### ACTION DE FORMATION

Intitulé du stage : .....  
.....  
Réf. interne OF/action de formation : .....  
Nbre total de stagiaires : .....  
Nbre de stagiaires éligibles prévus : .....  
Adresse du Lieu du stage : .....  
Nbre d'heures totales par stagiaire : .....  
    ➤ Nbre d'heures par stagiaire en entreprise : .....  
    ➤ Nbre d'heures par stagiaire en organisme : .....  
Nombre de jours de la formation : .....  
Date début : ..... Date fin : .....  
Nbre total d'heures stagiaires collectives \* : .....  
Nbre total d'heures stagiaires individuelles \* : .....  
TOTAL HEURES FORMATION : .....  
Coût global du stage HT : .....  
Prix de vente par stagiaire : .....  
Autres financeurs : .....  
Montants : .....  
  
Montant sollicité auprès du CDF : .....

**Je certifie exacts tous les renseignements portés sur ce document et ses annexes sont sincères et conformes.**

**Fait à : ..... Date : .....**

**Cachet et signature du demandeur :**

*\*Nombre d'heures collectives/individuelles x nbre de stagiaires = total heures stagiaires collectives/individuelles*

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les priorités de formation et modalités de financement définies par le Conseil de la Formation. Vous pouvez consulter le site de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat en fonction du lieu d'implantation des activités de vos stagiaires :

En ex Aquitaine : <http://www.artisan-aquitain.fr/conseil-de-la-formation>  
En ex Limousin : <http://www.crma-limousin.fr>  
En ex Poitou Charentes : <http://www.crma-poitou-charentes.fr>

## VOTRE DEMANDE

Votre demande (formulaire original) **doit impérativement être réceptionnée complète** (en un seul envoi) et par voie postale au Conseil de la Formation (cf. adresse ci-dessous) pour instruction **au plus tard 10 jours avant le début du stage** (toute demande ne respectant pas cette condition ne sera pas étudiée).

Elle doit être accompagnée :

- du devis ou de la convention de formation,
- du programme détaillé de la formation,
- de **la liste des stagiaires** (*toute modification peut se faire au plus tard jusqu'au 1 er jour du stage et doit faire l'objet d'un écrit auprès du Conseil de la Formation*),
- d'un extrait d'inscription au RM (D1) de moins de 3 mois pour chaque stagiaire éligible (Chef d'entreprise et conjoint collaborateur)
- d'une attestation sur l'honneur pour les auxiliaires familiaux
- d'une attestation du RSI de la cotisation à la formation professionnelle continue pour les conjoints associés

En fonction du lieu d'implantation des activités de vos stagiaires, votre demande est à envoyer à l'adresse suivante :

Conseil de la Formation  
Nouvelle-Aquitaine  
46 rue du Général de Larminat  
CS 81423  
**33073 BORDEAUX CEDEX**  
Tel : 05 57 22 57 32

Mail : [conseilformation@artisanat-aquitaine.fr](mailto:conseilformation@artisanat-aquitaine.fr)

Conseil de la Formation  
Nouvelle-Aquitaine  
13 Place Charles de Gaulle  
**86000 POITIERS**  
Tel : 05 49 88 39 64

Mail : [crma-poitou.charentes@orange.fr](mailto:crma-poitou.charentes@orange.fr)

Conseil de la Formation  
Nouvelle-Aquitaine  
14 rue de Belfort-CS 71300  
**87060 LIMOGES Cedex**  
Tel : 05 55 79 45 02

Mail : [contact@crma-limousin.fr](mailto:contact@crma-limousin.fr)

## SON INSTRUCTION

**Si votre demande est éligible au financement du Conseil de la Formation (formations transversales liées au développement de l'entreprise)**, une notification vous sera adressée où seront indiqués le montant de votre prise en charge et la référence de votre dossier valable pour les dates indiquées dans votre demande.

Toutes modifications de quelque ordre que ce soit, doivent être notifiées par écrit au Conseil de la Formation dès que l'artisan en a connaissance, à défaut le financement sera annulé.

**Si votre demande n'est pas éligible au financement du Conseil de la Formation**, celui-ci vous en avertira par un courrier de refus. Il vous appartiendra alors de contacter le **Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise Artisanale (FAFCEA)** à l'adresse suivante :

14, rue Chapon CS 81234 – 75 139 PARIS Cedex  
Tél : 01 53 01 05 22 - Fax : 01 41 43 15 63 ou 01 41 43 15 64  
Courriel : [accueil@fafcea.com](mailto:accueil@fafcea.com) - <http://fafcea.com>